La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N°1829 du 11 octobre 2024 - Prix : 1,20 €

Feuille de route gouvernementale

AVEC BARNIER : TOUJOURS PLUS D'AUSTÉRITÉ

Après des mois de déni de démocratie, le pouvoir macroniste est arrivé à ses fins : se maintenir au pouvoir pour poursuivre sa politique libérale et maintenir les privilèges des plus riches. La semaine dernière Michel Barnier a présenté sa feuille de route à la fois aux députés mais aussi aux Français, sur France 2.

PAR CAMILLE LAINÉ

Une chose est sûre, ce sont toujours les mêmes qui paieront l'addition et elle sera salée. Au programme, toujours plus de libéralisme et sur les questions d'immigration de gros appels du pied au RN.

Impôts : le rétropédalage

Juste après sa nomination, notre premier ministre avait annoncé vouloir augmenter les impôts des plus riches, il s'est immédiatement pris une volée de bois vert de son camp, la fronde étant emmenée par Gérald Darmanin. Force est de constater que le discours a vite changé.

Finalement, il n'y aura que 300 entreprises qui font plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaire qui seront concernées pendant, au maximum, deux ans. Et pour les impôts des plus riches il y aura un *« ajout »* à la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus qui portera par exemple un couple au revenu fiscal de 500 000 euros par an *« mais pas en dessous »*. Là encore une *« participation exceptionnelle et temporaire »*.

À la suite de cela, Michel Barnier a assuré que nous n'étions pas dans un budget de rigueur, tout en annonçant des économies de dépenses publiques à hauteur de 40 milliards ; les coupes budgétaires dans les services publics vont donc aller bon train au détriment, encore une fois, des usagers.

Les cibles privilégiées ? Les pauvres, les chômeurs et les immigrés

Sur l'immigration, copie conforme des annonces de son ministre, *« maîtriser l'immigration »* avec des mesures rigoureuses, il se laisse la possibilité de faire des changements de la loi immigration si le besoin s'en fait sentir (conformément aux demandes de Marine Le Pen donc…).

Autre axe majeur de notre nouveau gouvernement : attaquer les pauvres et les rendre responsables de tous les maux. Il nous seriné le refrain de la « fraude sociale », le même argument que sous le gouvernement Attal et sa réforme de l'allocation chômage. Il enfonce le clou en défendant ce qu'il portait lors des dernières primaires de son parti LR, *« l'allocation sociale unique »*, allocation qui sera plafonnée à 70% du SMIC pour lutter contre l'assistanat et les gens qui ne veulent pas travailler. En gros, tu perds ton boulot, c'est de ta faute, donc en plus on te supprime tes droits, belle vision de la société...

Déserts médicaux : on prend les même et on recommence

La question de la santé et des déserts médicaux a également été abordée. Question qui nous concerne particulièrement ici dans l'Aube et sur laquelle nous sommes mobilisés. Mais là encore, on ne s'attendait à rien mais on a quand même été déçus.

Michel Barnier a présenté un nouveau dispositif, *« le programme Hippocrate »*. Il permettrait aux internes volontaires, français et étrangers, d'exercer, pendant une période donnée, dans les territoires qui manquent le plus de médecins. Or un dispositif du même genre existe déjà mais à l'heure actuelle ne porte pas ses fruits. De plus, la question du financement n'a pas du tout été abordée, mais plutôt éludée. Il a aussi été question de la revalorisation du métier des infirmières et infirmiers ; depuis l'année dernière, déjà, leur champ de compétences a été élargi, elles et ils peuvent réaliser des certificats de décès, mais quid de la revalorisation des salaires ? Voilà une question posée par les syndicalistes.

Et enfin, le gouvernement envisage de faire appel aux médecins retraités pour pallier les déserts médicaux en mettant en place des cumuls emploi-retraites plus favorables. Encore une fausse solution à un vrai problème.

Évidemment, à l'issue du discours du premier ministre il n'y a pas eu de vote de confiance… Encore un élément qui en dit long sur la vision de la démocratie des macronistes et compagnie.

Une Motion de censure du gouvernement a été portée par la gauche mardi. Elle n'a récolté que 197 voix contre les 289 nécessaires, encore une preuve supplémentaire que le RN n'est pas un parti d'opposition mais qu'il est bien du coté de Macron !

Gaza

UN AN DE GUERRE

Il y a un an quasiment jour pour jour le Hamas commettait une série d'attaques terroristes qui ont coûté la vie à plus de 1200 civils israéliens. Depuis le début le PCF a toujours été très clair et a condamné fermement ces attaques ainsi que le mouvement terroriste Hamas, tout en exigeant la libération immédiate des 250 otages.

La dernière manifestation du 4 octobre à Troyes. (photos : Tsaritsamamy Andriananja)

PAR LDA

Ces positions ont été rappelées par Fabien Roussel dans une vidéo le 7 octobre 2024 ; il a également apporté son soutien et sa solidarité aux familles de victimes et a réaffirmé l'engagement plein et entier des communistes contre l'antisémitisme.

Pour autant, le secrétaire national du PCF a rappelé que les attaques terroristes du Hamas ne justifient en rien le génocide en cours à Gaza. Les attaques du 7 octobre ne donnent pas un blanc-seing au gouvernement d'extrême droite israélien pour renforcer sa politique de colonisation, commettre des massacres de masse et des bombardements quotidiens.

Depuis le début de la guerre à Gaza, plus de 40 000 Palestiniens ont été tués, dont 5000 enfants. Benyamin Netanyahu justifie l'injustifiable en expliquant que le Hamas se servirait des civils comme bouclier humain. La vérité est tout autre, puisque l'armée israélienne a délibérément bombardé des écoles et des hôpitaux.

Notre nouveau premier ministre a déclaré qu'Israël était en état de légitime défense, des propos dangereux alors que Netanyahu provoque l'embrasement régional et élargit le conflit.

Cet élargissement a d'ailleurs été condamné par le secrétaire général de l'ONU, ce qui lui a valu d'être déclaré persona non grata par le ministre des affaires étrangères israélien.

La France doit jouer son rôle de grande puissance en adoptant des positions très fermes pour exiger un cessez-le-feu immédiat, la libération des otages mais aussi l'arrêt de la colonisation des territoires palestiniens.

Restons mobilisés pour exiger la paix dans toute la région

Emmanuel Macron a déclaré le 6 octobre qu'il fallait cesser de livrer des armes pour mener les combats sur Gaza. Enfin ! Qu'il assume désormais ses propos alors que son premier ministre l'a désavoué, et qu'il assume enfin la reconnaissance de l'État de Palestine aux côtés de l'État d'Israël sur les frontières de 1967.

Dans l'Aube, la mobilisation ne faiblit pas, le collectif pour la paix organise toutes les deux semaines une manifestation ; ce fut le cas vendredi 4 octobre, pour toujours plus mobiliser et alerter la population sur la situation sur place. La prochaine manifestation aura lieu le vendredi 18 octobre à 18h devant la Préfecture.

Le collectif organise aussi une projection du film Voyage à Gaza au cinéma Utopia, le vendredi 22 novembre, suivi d'un débat et d'un moment convivial.

Restons mobilisés pour stopper l'escalade de la violence et exiger la paix dans toute la région !

L'HUMEUR

DE GISÈLE MALAVAL

ALLERGIE

G. Darmanin vient de créer son parti, Populaires, et, puisque c'est censé plaire au peuple, ça part bien : il veut déjà abolir les 35h dans le privé et, interrogé par France Info sur l'impôt supplémentaire concernant les couples sans enfants déclarant 500 000€/ an et les super profits des entreprises, il répond, comme si cela allait de soi : *« L'argent des plus riches, il doit aller à l'économie, il ne doit pas aller dans les caisses publiques »*. Mais où vont en réalité les super profits ? Essentiellement à l'achat de nouvelles actions, en particulier dans l'économie du luxe, et/ou dans les paradis fiscaux. Comme les profits sont faits sur la rémunération des travailleurs, le prix des actions grimpe mécaniquement par la réduction de la masse salariale qui comprend évidemment les licenciements. Pas très populaire, et plutôt insultant pour le monde du travail, ces propositions... Un Carlos Tavares au salaire de 100 000€/jour qui licencie et supprime des postes à tour de bras dans le groupe Stellantis, justifie aujourd'hui cette politique managériale avec cynisme : il est normal que tout le corps social de l'entreprise se mobilise pour réduire ses coûts. Ainsi, pour lui, l'intérêt de l'entreprise, c'est-à-dire des actionnaires, doit être compris par les travailleurs car leur intérêt et celui des actionnaires se confondraient. Confondant, effectivement.

Le vice-président du Conseil des ministres italien, A.Tajani, lui non plus, ne veut pas entendre parler d'une taxe sur les super profits parce qu'elle serait *« de culture soviétique »* . On part de loin... Comme Darmanin, il est allergique à l'impôt sur les plus riches mais, en fait, c'est la fonction de l'impôt qu'ils rejettent : un versement obligatoire aux administrations publiques, pour financer les dépenses publiques et réduire les inégalités sociales. Inégalités créées d'abord par le capitalisme. Une allergie sans doute expliquée par une phrase attribuée à Marx : Il n'y a qu'une seule façon de tuer le capitalisme : des impôts, des impôts et toujours plus d'impôts.

A PARAITRE

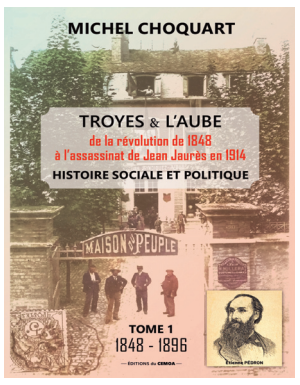

Le 12 novembre prochain paraîtra le premier tome de TROYES & L'AUBE - HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE (1848-1896).

L'auteur en est Michel Choquart, l'éditeur le CEMOA.

Ce beau livre de 416 pages d'un format 21 x 29,7 cm comporte de nombreuses illustrations.

Il sera mis en vente publique au prix de **39 € TTC**

D'ici là vous pouvez l'acquérir en souscription au prix préférentiel de 30 €

BON DE SOUSCRIPTION

À renvoyer à Éditions du CEMOA - 65, rue Jean-Nesmy 10000 - Troyes

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adressse complète : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Je commande : ..... exemplaire(s) du livre au prix unitaire de **30 euros**

soit ..... euros (prix public : 39 euros).

- Je souhaite retirer l'ouvrage à Troyes, 22ter Av. Anatole-France (du lundi au vendredi de 10 h à 18 h).
- Je souhaite qu'il me soit expédié et **j'ajoute 10 euros** pour 1 exemplaire.
  - *Nous consulter pour le prix des envois multiples* -.
- **Paiement par chèque** à joindre à la commande à l'adresse ci-dessus.
- **Paiement par virement bancaire** à la commande :

référence "livre" IBAN : FR76 1027 8025 6700 0215 1840 115

ÉDITIONS du CEMOA Collectif d'Études du Mouvement Ouvrier Aubois

Tél. : 06 73 84 71 98
Mail : asso.cemoa@gmail.com

ECOUTEZ-VOIR !

Ce qui nous chatouille & nous grattouille

CE JOUR LÀ, ON A TUÉ AVEC LE SOURIRE

Sous des prétextes, des alibis spécieux, les va-t-en-guerre entretiennent le creuset de haines abondamment nourries par les hécatombes. Pour servir des ambitions tortueuses, les conflits s'additionnent, s'enchevêtrent et convergent dans une tragédie mortifère pour les peuples et les sacrifiés des fronts. On ne joue plus guère à la balle au prisonnier, pas plus qu'aux billes, sinon celles des munitions à fragmentation. Malgré des tapis de bombes déversées sur le Vietnam, l'Amérique s'est enlisée dans un conflit destructeur ponctué par une humiliante retraite. Immoral et ravageur, il fractionna les Américains provoquant un vent de révolte et l'avènement de nombreux mouvements pacifistes, dont l'iconique concert de Woodstock en 1969. Sans répit, les guerres se renouvellent, métastasent, consument les vies de gens qui ne se connaissent pas au profit de gens qui se connaissent mais ne se massacrent pas. N'ayant point, de part et d'autre, l'âme des Horaces et des Curiaces.

Pourtant, on sait que le *« grand monde »* se parle ; les importants, de Washington, Pékin, Moscou, Tel-Aviv, Téhéran, Beyrouth, Riyad, Abou Dabi, Doha, du Hamas, du Hezbollah, des Houthis. Tout le monde se parle, se ment, se manipule entre guerre et paix, dans la langue destructive de l'arrogance, des arrière-pensées calculatrices et sournoises. Tout le monde se parle, mais personne n'entend le hurlement du soldat qui meurt, ni le cri des peuples qui disent : stop ! Les frigos s'emplissent de civils, hommes, femmes, enfants. *« Ce qui est à nous est à nous, ce qui est à vous est négociable »** est devenu l'adage non avoué dont s'inspirent aujourd'hui des belligérants conduits par les pires d'entre eux. La guerre avilit le genre humain et mène à une faillite inapaisable. *« J'ignore comment se terminera la troisième guerre mondiale, mais je sais que la quatrième se fera à coups de pierres et de bâtons »***. Le dimanche 6 octobre, c'était la journée mondiale du sourire... Ce jour là, on a tué avec le sourire.

Rémi

** Nikita Khrouchtchev. ** Albert Einstein.*

CONFERENCE

Mobilisation à la CPAM :

PAS DE PROFITS SUR NOTRE SANTE !

Les salariés du service médical de la CPAM étaient en grève jeudi 3 octobre, plus de 50 personnes se sont rassemblées devant la CPAM de l'Aube suite à un appel intersyndical. Ces salariés et leurs soutiens protestaient contre la fermeture annoncée du service médical de la CPAM.

Le plan de suppression consiste à faire absorber le service par les différentes caisses primaires, ce qui conduira à un glissement vers une logique *« plus comptable que médicale »* selon les mots de la CGT.

Le service médical de l'Assurance Maladie a comme missions de rendre des avis sur les arrêts maladie, les maladies professionnelles, les accidents du travail, les affections longue durée, les invalidités, les retraites pour inaptitude.

Les salariés craignent aussi que le secret médical ne soit mis en danger avec cette suppression puisque qu'à l'heure actuelle les avis médicaux sont rendus en toute indépendance et s'imposent aux Caisses primaires qui doivent ensuite verser les allocations aux assurés concernés.

Si le service est supprimé ce ne sera plus le cas. De plus cette suppression concernera directement 7500 salariés qui seront donc transférés vers les CPAM ce qui entraînera des changements de postes et d'employeurs et pour l'instant ils et elles sont dans le flou.

Dans l'Aube 28 salariés sont concernés et la question qui revient dans toutes les bouches c'est *« Pourquoi cette suppression ? »* là encore, malheureusement la réponse est, même si elle n'est pas assumée : pour des raisons économiques ! Les libéraux, encore une fois, économisent au détriment de nos vies.

MEMOIRE

« ICI ON NOIE DES ALGÉRIENS »

La mise à mort, ce 17 octobre 1961, par la police française d'au moins 200 manifestant-e-s algérien-ne-s venu-e-s défiler, souvent en famille, protestant pacifiquement contre le couvre-feu imposé par le préfet de police, Maurice Papon, pour la paix et pour l'indépendance de l'Algérie a été couverte et encouragée par les plus hautes autorités de l'État.

Comme si la mort violente de près de 300 personnes en 3 mois de répression policière en région parisienne ne suffisait pas, les événements du 17 octobre, les morts et les rafles et 11 000 arrestations, de même que ces 3 mois de terreur ont été sciemment occultés pendant des décennies, tout comme les massacres de Sétif (8 mai 1945), les massacres de 1947 à Madagascar, et Charonne (février 1962) par un État colonial prêt à utiliser toute la violence possible pour réduire à néant l'aspiration à une Algérie libre, indépendante et souveraine. De même, la connivence de l'État et de l'OAS qui organisa attentat sur attentat à Paris et Alger a été délibérément minorée au cours des années suivantes.

Rendre hommage aux victimes du 17 octobre c'est pour la France reconnaître par la voix de ses plus hautes autorités d'aujourd'hui son entière responsabilité dans la guerre coloniale et les crimes d'État commis contre le peuple algérien.

Une proposition de résolution visant à reconnaître et condamner le massacre de manifestants algériens du 17 octobre 1961 à Paris a été adoptée, jeudi 28 mars, à l'Assemblée nationale. La résolution ne contient pas la notion de *« crime d'état »* qui constitue une ligne rouge pour l'Elysée. La résolution adoptée prévoit de mettre en place une journée de commémoration et constitue donc un premier pas pour que l'État français reconnaisse pleinement ses responsabilités. Le chemin est encore long et il est toujours plus que jamais nécessaire de se mobiliser chaque année, pour ne jamais oublier.

ANNONCES LÉGALES

AUTOPROG
Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 250 000 euros
Siège social :
20 B Rue des Prés de Lyon
10600 LA CHAPELLE ST LUC
434 076 535 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 03/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 250 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. M. André SOBIECKI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La Société SOBIECKI HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 190 750 euros, ayant son siège social 20 Rue des Prés de Lyon – 10600 LA CHAPELLE ST LUC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 931 977 458 RCS TROYES, Représentée par M. André SOBIECKI.

Pour avis - Le Président

OPHELIE COACHING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 Rue des Innocents 10150 VAILLY
882 720 741 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 1 Rue des Innocents, 10150 VAILLY au 1 Les Réchauds 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS à compter du 30/09/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

EXPADEX
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social :
20 Rue des Prés de Lyon
10600 LA CHAPELLE ST LUC
917 630 832 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03/08/2024, Il résulte que la Société SOBIECKI HOLDING, SARL au capital de 1 190 750 euros, dont le siège social est 20 Rue des Prés de Lyon – 10600 LA CHAPELLE ST LUC, immatriculée au RCS sous le numéro 931 977 452 RCS TROYES,
A été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. André SOBIECKI, démissionnaire. L'article 38 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. André SOBIECKI a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de la Société SOBIECKI HOLDING.

Pour Avis - Le Président.

SCEA "HOMME ET TERRE"
Capital social : 838 000 €
Siège social :
38 rue de la Lhuitrelle
10700 DOSNON
RCS TROYES 848 738 423

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2024, les associés ont autorisé Monsieur Eric DEBELLE à démissionner de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2024.

Pour avis, La gérance.

SCI CAMILIA
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Rue du Sentier des Grèves
10410 ST PARRES AUX TERTRES
844 622 670 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 03/08/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 8 Rue du Sentier des Grèves, 10410 ST PARRES AUX TERTRES au 20 Rue des Prés de Lyon – 10600 LA CHAPELLE ST LUC à compter du 03/08/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis - La Gérance

COSTEC PROJETS
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Rue Jean Gabin
10430 ROSIERES PRES TROYES
931 887 178 RCS TROYES

Aux termes d'une décision du Président en date du 01/07/2024, il résulte que Madame Emi GRABIC, demeurant 16 Rue Jean Gabin, a été nommée en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS - Le Président

TRANS MP
Société à responsabilité limitée
Au capital de 70 000 euros
Siège social : 160 voie de Lettres
10600 SAVIERES
447 887 381 RCS TROYES

Aux termes d'une décision unanime en date du 30 Septembre 2024, la collectivité des associés a pris acte du décès de M. Philippe VALLEIX intervenu le 23 juillet 2024 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Nicolas VALLEIX, demeurant 408 route de Troyes 10600 SAVIERES, pour une durée illimitée à compter du 1er Octobre 2024.

Pour avis, La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION
CHAMPAGNE CHRETIEN JEAN-GUY-EARL
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation

Liquidateurs : Mme Christiane GUILLAUMEE demeurant à ROUVRES LES VIGNES (10200) 1 impasse du Moulin et M. Jean-Guy CHRETIEN demeurant à ROUVRES LES VIGNES (10200) 4 rue Saint Vincent
CAPITAL SOCIAL : 273 120,00 euros
SIEGE SOCIAL : 4 rue Saint Vincent
10200 ROUVRES LES VIGNES
R.C.S. TROYES 413 440 074

L'AGE du 01/08/2024, avec effet rétroactif au 30/04/2021, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge de mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis, les liquidateurs.

Aux termes d'une AGE du 03/09/2024, les associés de la société à responsabilité limitée CEOL au capital de 1000€, ayant son siège social 35-37 Rue de la Cité 10000 TROYES, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°949 684 021, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

FORMAPROG
Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social :
20 B Rue des Près de Lyon
10600 LA CHAPELLE ST LUC
529 196 875 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 05/10/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
M. André SOBIECKI, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
La Société SOBIECKI HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 190 750 euros, ayant son siège social 20 Rue des Prés de Lyon – 10600 LA CHAPELLE ST LUC.
Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 931 977 458 RCS TROYES,
Représentée par Monsieur André SOBIECKI

L'ABONNEMENT 2024
À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Je joins mon réglement (pour 52 numéros)

Abonnement de soutien : ☐ **40 euros**
Abonnement : ☐ **20 euros**

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Société nouvelle La Dépêche de l'Aube 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES Tél.: 03 25 73 32 82 - Fax: 03 25 73 84 13 - Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - SARL au capital de 300 €. Durée : 99 ans - Gérant-directeur de la publication : Jean LEFEVRE - Associés à parts égales : Jean Lefèvre, Anna Zajac, Hugues Petitjean, Pierre Mathieu, Geneviève Delabruyère - Inscription Commission Paritaire n° 0224 C 87550 - Abonnements : 1 an = 20 €- Régie, publicité, petites annonces : La Dépêche de l'Aube - Imprimerie LA DEPÊCHE DE L'AUBE 22ter, av. Anatole-France 10000 - TROYES.